



Jugement pendant incarceration

Par **sophia**, le **03/11/2010** à **12:25**

Bonjour,

j'ai un ami qui a purgé une peine de 5 ans. pendant son incarceration il a été jugé pour un autre fait. il a pris 8 mois ferme. il s'avere que mon ami, a été libéré donc au bout des 5 ans , c'est reintegré dans la société , va avoir un bébé, a trouvé du travail. il a apprend seulement aujourd'hui au bout d'1 ans de liberté qu'il a été jugé pour cet autre fait , qu'il a pris ces 8 mois ferme et qu'il est recherché!. il s'agit d'un dysfonctionnement judiciaire.comment faire pour prouver sa bonne foi et echapper à cette reincarnation de 8mois? quels sont les recours possibles? je vous remercie de vos réponse par avance car mon ami est en stress totale, sa compagne aussi à l'idee de retourner en orison mais aussi de ne pas assister à la naissance du bébé. Merci encore

Par **mimi493**, le **03/11/2010** à **14:47**

Voir avec son avocat